



Communiqué
de presse



LE BIPEA ENRICHT SA GAMME D'ESSAIS INTERLABORATOIRES AVEC UN NOUVEAU PROGRAMME DANS LE DOMAINE DES COSMETIQUES

ALLERGENES DANS UNE COMPOSITION PARFUMANTE

Mai 2022,

Le BIPEA lance un nouvel essai interlaboratoires d'aptitude (EILA 109) permettant aux laboratoires d'essais ainsi qu'aux industries cosmétiques, de quantifier les allergènes présents dans une composition parfumante.

Pour ce premier essai, le BIPEA proposera un échantillon d'huile essentielle de lavande et les laboratoires auront la possibilité d'analyser, selon la norme EN NF 16274 ou une autre méthode, une vingtaine d'allergènes issus des directives du règlement européen 1223/2009.

Depuis plus de 50 ans, le BIPEA fournit un large choix d'essais d'aptitude et de matériaux de référence externes pour les laboratoires d'essais de contrôle qualité et la justesse analytique, dans divers domaines (environnement, agroalimentaire, cosmétique, pharmaceutique).

Pour en savoir plus sur le programme « **CIL 109 – Allergènes dans les produits cosmétiques** », ainsi que sur la gamme complète des essais interlaboratoires, vous pouvez joindre le BIPEA :

BIPEA France
+33 1 40 05 26 30
www.bipea.org
press@bipea.org